

BRUXELLES

SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

10 janvier 1917.

Un comité, composé pour une part de délégués américains, s'est constitué à Anvers, où il fait d'excellente besogne. Il s'est donné pour tâche de réunir tous les documents relatifs aux déportés de l'arrondissement. Cela constituera, au moment où l'on pourra se servir de ces documents, un acte d'accusation accablant.

Quelques pièces de ce dossier m'ont été communiquées. Voici d'abord une lettre de Dellingsen (Allemagne) envoyée à ses parents par un nommé Victor Fransen, d'Anvers :

Dellingsen. 3 décembre 1916.

Très chers parents, soeurs et frères,

C'est avec une grande joie que je viens de recevoir votre lettre ; j'avais déjà tant désiré recevoir un mot de réponse.

Vous me demandez, ma soeur, comment il se fait que je suis allé travailler, Ecoutez-moi bien et jugez vous-même :

... Nous sommes arrivés au camp de Soltau après 33 heures de chemin de fer. Nous y avons

reçu de la soupe de maïs la nuit. Le lendemain, on nous a donné une décoction de glands, sans pain ni autre nourriture ; le midi, une soupe de crevettes trop mauvaise pour être donnée aux porcs ; l'après-midi, un petit morceau de pain. Et ainsi j'ai passé trois semaines ; nous dormions sur une mauvaise paille à 150 hommes par baraque. Le troisième jour que nous étions là, on demanda des hommes pour travailler volontairement. Un grand nombre allèrent ; tous les jours la même scène se renouvela. Naturellement les hommes de métier s'en allèrent les premiers. Nous étions cent fois plus mal lotis que les prisonniers de guerre, car ceux-ci recevaient des biscuits de France et ne mangeaient pas cette nourriture de cochon que nous devions manger si nous voulions demeurer en vie. Après trois semaines, je suis parti la tête basse. J'ai dû laisser - au camp mon frère Jean, qui ne pouvait pas m'accompagner ; il lui fallait rester au camp et cependant ce camp devait être vidé complètement, car tous (ceux qui s'y trouvaient) devaient aller travailler. Celui qui refuse, on l'oblige à aller travailler dans des marais, à raison de 30 pfennigs, sous la garde des Allemands et en recevant la même nourriture. Ainsi donc, ma chère soeur, mets-toi à notre place et écris-moi ce que tu aurais fait. Nous n'avons pas signé, puisqu'on nous a forcés de travailler. Quand nous approchions du fil (du fil de fer de clôture), il y avait là des sentinelles baïonnette au canon et de temps à autre l'un de nous recevait un coup de crosse. J'aime mieux finir, car je pleure lorsque je pense à mon frère qui est encore au camp...

Suit une page de détails d'ordre personnel qui ne nous intéressent pas, puis le malheureux poursuit :

Chère mère, aie bon courage ; nous serons réunis plus tôt que vous ne le pensez, car cela ne peut pas durer. J'ai ici un journal de mon séjour de trois semaines à Soltau ; lorsque vous le lirez vous en serez abasourdie. J'ai eu ici une inflammation du pied à cause d'un clou de cuivre qui traversait mon soulier, mais j'ai été guéri en cinq jours.

Ainsi donc, très chère soeur, écris-moi ce que tu aurais fait à notre place ; si j'avais dû rester là-bas (à Soltau) vous n'auriez plus eu à m'attendre à la maison : au bout de ces trois semaines, nous n'étions plus reconnaissables. Mais en voilà assez.

Beaucoup de baisers pour toi. ma soeur, pour Jos, Louis, Charles, Louise, Henriette et Henri, mais surtout pour vous, chers père et mère, que de loin je presse sur mon coeur.

(Traduit du flamand.)

*Votre fils dévoué,
S.) Victor Fransen*

* * *

Le deuxième document est plus navrant encore.

Je dois avoir dit quelque part, dans les pages qui précèdent, que les Allemands ont renvoyé dans leurs foyers un certain nombre de déportés, trop faibles ou trop malades pour être encore d'un rendement utile. Dans l'ensemble se trouvent une centaine d'Anversoïis. La plupart de ceux-ci étaient

dans un état de santé tellement précaire qu'il a fallu en transporter tout aussitôt une quarantaine à l'hôpital. Les constatations faites par les médecins ont été actées. De plus, chacun de ces malheureux a été interrogé sous serment par les membres de la commission d'enquête dont j'ai parlé tout à l'heure. C'est une de ces dépositions que je veux transcrire ici. En voici le texte :

« Anvers, le 19 décembre 1916.

Van de Velde, Louis, habitant avec mes parents Longue rue d'Argile, 278, à Anvers, né à Flessingue, le 9 mars 1899 (Belge), déclare qu'il a dû se présenter aux Allemands à la gare du Sud, le deuxième jour de la déportation des Belges, soit le mercredi ; il leur a présenté un certificat signé par M. le Docteur Boonroy, directeur de l'Ecole Industrielle, établissant qu'il est élève de cette école et qu'il suit les cours du soir, division F. Les Allemands ont pris son certificat et, sans lui demander s'il voulait signer un contrat de travail (**Note**), ils lui ont dit d'entrer à l'intérieur de la gare.

Il déclare en outre :

Nous sommes partis en chemin de fer à 3 h. 1/2 ; nous avons reçu de la soupe à la gare du Sud ; on nous en donna également à Aix-la-Chapelle, puis encore une fois. Le lendemain, après 33 heures de chemin de fer, nous arrivâmes à Soltau (**Note** : près d'Hanovre), vers 2 heures de la nuit. On nous a donné à l'arrivée une espèce de soupe qui contenait du maïs. On nous assigna comme lit une paille avec deux couvertures très légères, que j'appellerai plutôt des couvertures de table.



La nourriture se donne quatre fois le jour. Le matin nous recevions une décoction très fade, faite l'une fois au moyen de glands de chêne et l'autre fois au moyen de pelures de noix de cacao. On ne reçoit rien à manger le matin ; le midi, c'est une bouillie faite de choux-raves et de carottes ; parfois on y trouve quelques morceaux de choux blancs ; à 3 h. 1/2 on nous donnait 200 grammes d'une sorte de pain et, le soir, une autre bouillie, que nous appelions "*pap*", mais qui était très liquide et faite, je crois, avec du millet (*vogelzaad*) et d'autres fois avec du maïs, ou encore avec un peu d'orge, ou avec des choux-raves. On prétendait que les 200 grammes de pain de l'après-midi, nous devions les garder pour les manger le matin mais comme nous étions constamment affamés, chacun se jetait sur le pain, de sorte qu'un instant après la distribution, il n'y avait plus une miette à trouver dans toute la baraque.

Dans la baraque où je me trouvais, nous étions 150 ; les autres baraques avaient le même nombre

d'habitants ; il y fait toujours très froid et humide ; il y a des canalisations de chauffage, mais très rarement elles ont répandu un peu de chaleur ; généralement elles étaient toutes froides. Le dimanche, on nous obligeait à nous tenir immobiles en plein air pendant deux heures pour l'inspection. A chaque inspection, on voyait des jeunes gens qui s'évanouissaient : le premier dimanche, j'en ai vu emporter 14. Cela s'explique à cause du froid, de notre immobilité forcée, et du fait que nous n'avions rien à manger et que nous étions déjà affaiblis par une faim constante. Le dimanche, on ne nous donnait pas de soupe au maïs le soir, mais un tout petit morceau de fromage ou de saucisse, mais pas de pain.

Beaucoup demandèrent successivement à pouvoir aller travailler dans l'espoir d'être mieux nourris, mais plusieurs d'entre eux sont revenus quelques jours plus tard, parce que le travail qu'on leur imposait était trop dur ; ils devaient travailler les minerais et dans des mines de sel ; d'autres avaient été conduits dans des usines, Des Wallons, qu'on avait transportés, sont revenus après quatre jours, parce qu'ils refusaient de faire le travail qu'on exigeait.

Le dimanche, nous pouvions aller à l'église construite par les prisonniers de guerre dans leur camp, qui était séparé du nôtre par des clôtures gardées par des sentinelles. Pendant que nous nous rendions à l'église, nous avons l'occasion de parler à des prisonniers de guerre, des Belges, des Anglais, des Français et même des Russes. Tous nous donnaient les vivres dont ils pouvaient se passer ; les Anglais, qui avaient toujours le plus de vivres, étaient très gentils pour nous et nous donnaient

des biscuits, même du cacao, du gruau d'avoine, etc.

La cuisine où l'on préparait notre nourriture était située dans le camp des prisonniers de guerre. C'étaient des soldats belges qui préparaient les aliments, mais ils ne disposaient, pour mettre dans cette nourriture, que des espèces et quantités de choux, de maïs, etc., qu'on leur donnait.

J'ai parlé à un garçon d'Anvers, prisonnier de guerre belge, dont les parents habitent chaussée de Malines ; il m'a dit qu'au début de son séjour à Soltau, il avait la vie encore plus dure que nous ; les prisonniers de guerre étaient amenés sur cette énorme plaine et logeaient dans des tranchées qu'ils avaient dû se creuser ; ils avaient construit les baraques plus tard. Un jour, il avait tenté de s'enfuir mais il avait été repris, et les Allemands l'avaient lié à un poteau pendant deux jours. A cette époque, me disait-il, une dizaine de soldats mouraient par jour ; parmi les causes de décès, il citait la mauvaise qualité de l'eau.

Parmi mes compagnons, dans notre baraque, il y avait constamment beaucoup de malades ; et la plupart étaient tout raides d'avoir des rhumatismes.

Dans le camp se trouvait une infirmerie où il y avait trois médecins belges qui se sont montrés très bienveillants pour moi. Comme je souffrais beaucoup de la poitrine, les médecins disaient que je pouvais aller les voir aussi souvent que je voulais et qu'ils me recommanderaient auprès du médecin allemand pour obtenir l'autorisation de retourner chez moi. Un jour, j'ai été opéré d'un gros furoncle dans le cou. Beaucoup de mes camarades avaient des éruptions. Un des médecins belges, à cette occasion, m'a dit que j'étais bien faible et m'a donné cinq biscuits.

Nous étions toujours très heureux de recevoir quelques biscuits ; (cela arrivait) quand les soldats prisonniers de guerre trouvaient le moyen de s'approcher de la clôture ou quand nous pouvions leur dire un mot, le dimanche, en allant à l'église ; car outre que nous avions toujours faim, le pain noir de l'après-midi, qui était fait, entre autres, de pelures de pommes de terre, a un goût amer. Il arrivait que ceux d'entre nous qui étaient chargés d'aller chercher les baquets où l'on versait la nourriture parvenaient à voler un chou-rave ou une carotte ; on donnait un mark pour avoir une carotte!

Un jour, vers le commencement (de notre séjour), on nous a donné une trentaine de biscuits qu'on disait avoir été envoyés par la ville d'Anvers. Tous, en les recevant, mes compagnons et moi, nous en avons dévoré la majeure partie ; moi, j'en ai mangé 15, l'un après l'autre. Il y en a qui, le premier jour, en ont mangé 25.

J'ai passé la visite du médecin allemand au cours de la deuxième semaine de mon séjour ; il parlait un peu le français ; il m'a demandé si je voulais retourner auprès de maman. Il m'a demandé également si je fréquentais une école, et je lui ai expliqué que je suivais les cours de l'école industrielle. Il était bienveillant et m'a fait inscrire pour être renvoyé en Belgique.

Nous sommes revenus au nombre de 73, dont 21 Anversois. Parmi ceux qui revenaient, il y avait, outre les malades, des gens infirmes qui marchaient difficilement ; il y avait aussi un homme assez âgé avec une jambe de bois.

Notre camp contenait une soixantaine de baraques pareilles à celle dans laquelle j'étais logé. Tout était rempli. J'occupais la baraque 48 C.

Parmi ceux qui sont revenus avec moi, il y avait des tuberculeux et beaucoup de gens qui, comme moi, souffraient de la poitrine. Il y avait dans notre camp trois élèves de l'orphelinat de la ville d'Anvers ; deux d'entre eux sont allés travailler. Le troisième est fort malade ; il s'est présenté au médecin allemand, mais il n'était pas encore assez malade pour être renvoyé en Belgique. Quand j'ai quitté, beaucoup de mes compagnons restaient couchés toute la journée parce qu'ils étaient malades.

On avait de la peine à dormir la nuit, à cause de la toux de tous ces maladies ; toute notre baraque toussait. Nous dormions toujours complètement habillés. J'ai eu constamment froid aux pieds, pendant toute la durée de mon séjour à Soltau.

Un Belge, civil, qui était prisonnier dans le camp des soldats belges, étant venu à mourir, un prêtre belge est venu nous demander que six d'entre nous portent le cercueil à l'église. Une soixantaine de mes compagnons ont pu se rendre à l'enterrement. J'étais un des six qui portaient le cercueil ; mais, à l'église, je me suis évanoui. On m'a porté à l'infirmerie, où des soldats belges m'ont donné des biscuits et du chocolat. Quand j'ai été remis de cet évanouissement, quelques camarades et moi, nous avons pu courir chez les Anglais, qui nous ont rempli les poches de gruau d'avoine, de pain, de riz et de cacao.

Au moment où nous avons quitté le camp de Soltau pour revenir en Belgique, nous avons reçu 200 grammes de pain ; les soldats belges nous ont donné à chacun un pot de lait condensé et un morceau de viande conservée (une boîte pour 8

hommes). Nous leur étions très reconnaissants : ils donnaient tout ce qu'ils pouvaient.

(...) En quittant Soltau, nous avons marché pendant une heure et demie, jusqu'au train, que nous avons pris à 3 heures et demi, vendredi passé. Pendant le trajet, nous avons reçu deux fois de la soupe ; une de ces soupes était très mauvaise ; j'en ai vomi. Arrivés à Liège, comme nous devions attendre assez longtemps, on nous a conduits dans la cantine de la gare, où ceux qui avaient de l'argent purent acheter du pain. Alors nous avons été aperçus par quelques habitants de Liège, qui nous ont apporté du pain. La même nuit nous sommes partis pour Bruxelles, où nous sommes arrivés à 2 heures du matin et où nous avons dû attendre jusqu'à 6 heures du matin pour avoir le train, de sorte que nous sommes arrivés à Anvers à 8 heures du matin ; on nous a conduits à la *Kommandantur* ; mais, comme nous étions tous affamés, on nous a permis d'aller chez nous avec ordre de venir nous présenter à 10 heures du matin.

Au sujet de la nourriture, j'ai encore à dire que, pendant trois jours, on nous a servi un mélange de pelures de pommes de terre moulues avec autre chose ; peut-être bien que le mélange contenait aussi des pommes de terre. Nous avons tous refusé de manger cela, parce c'était mauvais mais, pendant trois jours, on nous a rendu chaque fois cette même préparation. Les soldats belges, dans la cuisine, disaient qu'ils ne recevraient rien eux-mêmes à nous donner à manger si nous ne mangions pas cela. Mais après trois jours, on nous a servi le menu ordinaire.

A la fin de mon séjour, la soupe du soir, celle que nous appelions « *pap* », était de l'eau contenant des pelures de fèves de cacao moulues ; c'était assez mauvais. C'est le dimanche que, le matin, on nous servait une décoction de glands. Parfois nous avions, le midi, une espèce de soupe au poisson ; tout au moins, il y avait beaucoup d'arêtes dedans et elle contenait des légumes, tels que des choux-raves et des betteraves. Mais ce n'était pas consistant du tout, c'était « *de l'eau et du vent* » (« *water en wind* »).

Un grand nombre d'entre nous avaient des selles très dures mais, au contraire, tout le monde avait des urines très abondantes. Il fallait marcher pendant un quart d'heure pour arriver à l'endroit qui tenait lieu de W.C. D'autres de mes compagnons avaient constamment la diarrhée.

Ce qui soutenait un peu notre courage, c'est que, grâce à l'intervention des Américains, nous espérions pouvoir bientôt rentrer chez nous. Grâce à cet espoir, beaucoup préféraient subir toutes ces misères que d'aller travailler pour les Allemands. Ceux-ci ne nous demandaient pas d'aller travailler mais la faim faisait céder certains de mes compagnons ; l'on avait la liberté d'aller à la *Kommandantur* située dans le camp des

Rations journalières

| Jours | Pain à discrétion | Pommes de terre | Légumes verts pour 500 | Haricots | Riz | Grasse | Viande fraîche | Café | Sucre | Sel | Poivre par semaine |
|----------|-------------------|-----------------|---|----------|--------|--------|----------------|-------|--------|--------|--------------------|
| Lundi | 800 gr. | 500 gr. | Choux et Navets 20 kg. Poireaux 3 kg. Carottes 20 kg. Oignons 10 gr. | 60 gr. | 45 gr. | 30 gr. | » | 8 gr. | 15 gr. | 24 gr. | 1,5 gr. |
| Mardi | 800 gr. | 300 gr. | » | 120 gr. | 45 gr. | 30 gr. | 200 gr. | 8 gr. | 15 gr. | 24 gr. | » |
| Mercredi | » | 500 gr. | » | 60 gr. | » | » | » | » | » | » | » |
| Jedi | » | 300 gr. | » | 120 gr. | » | » | » | » | » | » | » |
| Vendredi | » | 500 gr. | » | 60 gr. | » | » | » | » | » | » | » |
| Samedi | » | 700 gr. | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Dimanche | » | 300 gr. | » | 120 gr. | » | » | » | » | » | » | » |

prisonniers de guerre, où il y avait des Belges au bureau sous la surveillance d'Allemands. (C'est là qu'on va signer pour aller travailler.) C'est la faim et le froid qui démoralisent les gens ; quand ils n'en peuvent plus, ils vont signer à la *Kommandantur*.

Au moment où j'ai quitté Soltau, beaucoup des nôtres quittaient ce camp pour aller dans un autre camp. On nous a dit que Soltau devait se vider entièrement et que nous devons faire place à d'autres Belges qui allaient être déportés.

Parmi ceux qui signent, il y a très peu de Wallons mais c'est peut-être parce que, en général, ils ont un peu d'argent et qu'ils peuvent, acheter de temps en temps un morceau de pain d'un autre compagnon. Quant à moi, tout en étant malade de la poitrine, j'ai beaucoup souffert de crampes d'estomac à cause de la faim. Je n'ai pour ainsi dire pas dormi pendant six semaines.

Parmi mes compagnons, et dans d'autres baraques, il y avait des jeunes gens encore plus jeunes que moi, ou tout au moins encore plus petits que moi, mais il y avait aussi des hommes âgés de plus de 60 ans, surtout des Wallons.

A Anvers, avant notre départ, on disait que ceux qui seraient déportés recevraient 30 pfennigs par jour, mais nous n'avons jamais rien reçu en fait d'argent. Il y avait une cantine dans le camp, mais on n'y pouvait pas acheter de la nourriture. On y pouvait acheter du papier à lettre à raison de 3 centimes pièce. Nous pouvions écrire une carte postale tous les cinq jours et deux lettres par mois, mais il fallait écrire à des personnes différentes ; il était interdit également de parler de plus d'une personne dans la même correspondance.

Beaucoup de mes compagnons étaient infestés de vermine et cependant nous allions au bain deux fois par semaine. Les vêtements trop sales étaient traités à la vapeur. Chaque jour, nous devions nous mettre dehors avec les literies, pendant une heure. Nos lits n'avaient pas d'oreillers ; il n'y avait qu'une paille mince, mais, au lieu de paille, elle contenait un mélange de varech, de paille et une espèce de bâtons. Dans notre baraque, ces paillasses reposaient à terre, mais il y a aussi des planches fixées contre les murs, et sur lesquelles d'autres paillasses étaient disposées. »

Le mardi 20 décembre, Louis Van de Velde dut être transporté à l'hôpital Sainte-Elisabeth d'Anvers, à cause de sa grande faiblesse générale et de sa maladie de poitrine. Malgré les soins les plus dévoués, son état ne s'est pas amélioré, au contraire. Il était trop gravement atteint et, aux dernières nouvelles que j'ai pu me procurer sur ce malheureux, il venait de succomber.

* * *

Autre document de même source :

« De Laet, François-Auguste, demeurant avec ses parents et ses deux jeunes soeurs, rue des Pois, 27, à Anvers, né le 7 avril 1895, est venu nous demander des vêtements le 22 décembre et nous a déclaré à cette occasion ce qui suit :

J'ai été déporté en Allemagne le 8 novembre 1916. Je m'étais rendu à la gare sans être muni d'un certificat. Comment aurais-je pu m'en procurer un ? Je travaillais chez moi, pour mon propre compte, avant la guerre et, même maintenant encore, pour autant que j'aie de l'ouvrage.

A la gare du Sud, les Allemands m'ont demandé si je voulais signer un contrat de travail. Moi, comme tous mes camarades, j'ai répondu : non. On nous a fourrés dans un train. On nous a donné à manger dans la gare du Sud une miche de pain et de la soupe. Nous sommes partis à 4h20. Nous sommes arrivés à Aix-la-Chapelle le lendemain matin, vers 5 heures. On nous y a donné de la soupe, mais pas de pain. A Munster, vers 2 heures, nous avons encore reçu de la soupe sans pain. Nous sommes arrivés à Soltau le 10 novembre, vers 2 heures de la nuit.

J'étais logé dans la baraque 55 D. Ces baraques sont divisées en quatre compartiments : A-B-C-D ; chaque compartiment renferme environ 150 hommes. Nous avons des bois de

lit, mais nous couchions quatre dans un lit. Nous avions deux minces couvertures, de sorte que nous avions toujours froid. Les paillasses sur lesquelles nous dormions étaient en réalité remplies de joncs ; on y trouvait même de véritables bâtons, avec lesquels on pourrait administrer une tripotée à quelqu'un. (*Er waren stokken bij, daar gij een mensch kunt me aframmelen.*)

Le matin, vers 9 heures, on nous donnait de l'eau bouillie avec un peu de maïs. Nous appelions ça « *pap* » ; le midi, c'était une soupe faite avec des choux-raves et des carottes, environ 3/4 de litre ; le soir, à nouveau, 1/2 litre de la fameuse « *pap* ». Pendant toute ma captivité, je n'ai pas mangé de pommes de terre. La soupe de midi avait parfois un goût de poisson et, effectivement, on y trouvait des arêtes. Certains ont prétendu qu'il devait y avoir du fromage dans la soupe, mais je n'ai jamais pu le constater. A 3 heures après-midi, on nous donnait du pain ; je crois que c'était environ 250 grammes ; on nous ordonnait de garder cela pour le matin, mais tout le monde le dévorait immédiatement.

Nous souffrions constamment de la faim ; beaucoup souffraient de l'estomac et des intestins ; les uns avaient constamment la diarrhée, les autres se plaignaient de ne pas avoir de selles. Un long fossé, distant des baraques de quelques centaines de mètres, servait de W.-C. ; on nous

faisait vider ces fossés.

De 9 à 10 heures et de 3 à 4 heures, il fallait rester à l'air. Pour le surplus, les Allemands ne s'occupaient pas de nous. Ils ne nous engageaient pas à travailler, mais ceux qui en avaient assez de souffrir de la faim et d'être malades pouvaient se rendre à la *Kommandantur* pour signer un contrat de travail. Entre deux baraques on pouvait lire un avis dénombant les divers corps de métiers pour lesquels on demandait des ouvriers.

Il y avait une cantine dans laquelle on pouvait se procurer, pour de l'argent, du tabac, mais absolument pas d'aliments. Un seul jour, cependant, on y a mis en vente du fromage au cumin ; je crois qu'il coûtait 3 marks le kilo. Dans cette cantine, on pouvait acheter des pantalons, des sabots, des pantoufles, parfois un veston, un couteau, un carnet, des crayons.

La baraque N°46 était l'infirmerie. Chaque jour on y transportait certains de nos camarades et chaque jour il y en avait qui s'évanouissaient. Une quinzaine y sont morts, entre autres deux pupilles de l'orphelinat d'Anvers ; un de ceux-ci occupait la baraque 48. Je n'ai pas vu comment on les enterrait.

Le dimanche, nous pouvions aller à l'église, laquelle est située dans le camp des prisonniers militaires. Dans ces occasions, nous tâchions de nous échapper vers les soldats anglais : ils nous donnaient autant d'aliments qu'ils le pouvaient. A la

longue, nous étions 3.000 ou 4.000 à aller à l'église, mais alors on augmenta le nombre de soldats allemands qui nous gardaient. Les soldats belges nous donnaient également de la nourriture quand il arrivait que nous pouvions nous approcher d'eux. C'étaient aussi des soldats belges qui nous rasaient gratuitement.

Le dimanche, nous devions nous tenir immobiles sur la plaine pendant une ou deux heures ; un « *Feldwebel* » faisait le contrôle. Chaque fois, un grand nombre d'entre nous s'évanouissaient de faiblesse. Moi, par exemple, j'aurais pu manger facilement ce qu'on donnait à quatre d'entre nous, et je ne suis pas gros mangeur.

Quand j'ai quitté Soltau, c'était comme si j'étais ivre, tant j'étais faible. Heureusement, des soldats belges et anglais nous avaient munis de quelques vivres pour nous mettre en route : une ration de pain et 1/8 de kilo de viande, ainsi qu'une boîte de lait condensé. Pendant tout le trajet de Soltau à Anvers, les Allemands nous ont donné deux fois à manger. Ceux qui sont revenus avec moi étaient tous des malades et des infirmes; nous étions 73. Un de mes compagnons avait une jambe de bois. Moi, qui boîte depuis des années, j'avais fait remarquer cela aux Allemands dans la gare du Sud, mais ils me répondirent qu'ils m'enverraient tout de même en Allemagne et que là-bas on verrait et qu'on allait

« *fertig machen* » (arranger) tout cela.

Parmi ceux qui sont revenus avec moi, il y avait aussi un tout petit jeune homme de Saint-Nicolas qui devait encore faire la route à pied d'Anvers à Saint-Nicolas. Notre voyage de Soltau à Anvers a duré 66 heures, dont 6 heures passées à Bruxelles dans la nuit. Nous sommes arrivés ici (à Anvers) le lundi 18 décembre au matin.

Parmi les déportés de Soltau, beaucoup ont des abcès, mais la principale souffrance, c'est la faim et le froid. J'ai toujours porté là bas deux paires de chaussettes et des sabots, mais jamais je n'ai eu chaud. Il y avait une canalisation de chauffage dans les baraques, mais elle ne chauffait pas. Il est arrivé cependant qu'elle était un peu chaude pendant un petit temps, mais c'était inappréciable. Je pense que tous ceux qui sont encore là-bas seront à peu près morts dans trois mois, ou qu'ils seront pour toujours ankylosés par les rhumatismes.

Nous pouvions écrire une lettre le 15 et le 1^{er} de chaque mois et des cartes postales le 5, le 10 et le 25 ; mais quand on avait la permission d'écrire, voilà que la cantine n'avait plus de cartes postales. J'ai été très heureux de recevoir un paquet provenant, je crois, de la Croix-Rouge ; il contenait 350 grammes de tabac, 4 pipes, 1 boîte d'allumettes et 20 cubes de bouillon ; j'ai reçu ce paquet le jour même où j'ai quitté Soltau.

De chez moi, on m'avait aussi adressé un petit paquet contenant du tabac et une boîte de confitures qui, malheureusement, s'était cassée en route. J'ai vu qu'un de mes compagnons a reçu un paquet contenant 4 biscuits.

Une seule fois on nous a donné 33 petits biscuits qui pesaient, dit-on, 1.700 grammes. On nous annonça que nous aurions cela chaque semaine, mais comme nous ne voulions pas aller travailler pour les Allemands, nous n'en avons plus jamais reçu ; certains ont mangé tous ces petits biscuits en une seule fois.

Au début, nous étions 146 dans la section de baraque que j'occupais ; quand j'ai quitté Soltau, nous n'y étions plus que 74, mais 30 d'entre nous avaient été conduits dans un autre camp, de sorte qu'il y en avait 44 qui étaient allés travailler. Beaucoup d'entre ceux qui s'étaient décidés à aller signer ont été conduits dans des mines ; comme le travail était trop dur pour eux, ils n'ont pas pu résister et beaucoup sont revenus au camp de Soltau, mais aucun de ceux-là, n'a plus pu s'approcher de nous : on les gardait de l'autre côté des prisonniers de guerre ; par l'intermédiaire de ceux-ci, nous avons cependant reçu de leurs nouvelles ; nos anciens compagnons de baraque nous ont notamment fait passer un billet pour nous faire savoir que parce qu'ils refusaient de descendre encore dans la mine, on les avait laissés sans manger pendant 76 heures et que

tous les jours on les obligeait à se tenir au dehors, immobiles, pendant 4 heures, les mains hors des poches.

La seule chose qui fût louable, c'est que deux fois par semaine nous pouvions prendre un bain et une douche ; mais comme il fallait attendre longtemps avant que votre tour vint et que vous étiez là sans manger, ce n'était pas gai du tout,

Ce qu'on nous donnait le matin variait : parfois c'était une décoction de glands de chêne, parfois une décoction d'écorces de noix de cacao. Dans la soupe de midi, on versait parfois de l'huile de foie de morue, pour dire qu'elle n'était pas tout à fait sans graisse. Nous avions 1 essuie-mains et 50 grammes de savon.

Pendant mon séjour à Soltau, j'ai reçu une lettre de mes parents J'ai été chargé, par plusieurs de mes compagnons anversoises de Soltau, d'aller porter leurs compliments chez eux ; partout on m'a dit qu'on n'avait reçu aucune ou très peu des correspondances envoyées par les déportés. Nous nous doutions bien, là-bas, que nos correspondances n'arrivaient pas à destination. Quand on écrivait trop, la lettre ou la carte ne passait pas. Un grand nombre de déportés ont convenu avant leur départ, avec leur famille, de certaines expressions qui auraient une signification déterminée pour annoncer qu'ils sont bien ou mal traités Ainsi beaucoup écrivent qu'ils ont mal aux dents, ce qui veut dire qu'ils ont faim ;

d'autres, qu'ils n'ont pas encore vu, dans le camp, Neel ou Pier ; bien entendu, Neel ou Pier, c'est le boulanger...

pages 185-198)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

Notes de Bernard GOORDEN.

Le témoignage de Louis Van de Velde est aussi reproduit (avec des variantes insignifiantes) en date du 27 décembre 1916 par [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161227%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

D'autres prisonniers belges, militaires ou civils, ont transité par le(s) camp(s) de **Soltau**, à partir de 1915. Lisez, par exemple :

Prisonniers de la première guerre mondiale ; Archives historiques du CICR (Comité International de la Croix-Rouge) :

<http://grandeguerre.icrc.org/fr/Camps>

Description de camp : Soltau (Hanovre)

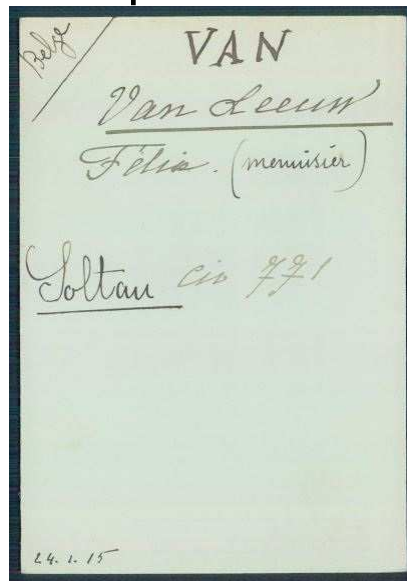
<http://grandeguerre.icrc.org/fr/Camps/Soltau-Hanovre-/479/fr/>

Rapport (en français et en allemand) de, e. a., M. le conseiller national **A. Eugster** sur sa visite à 19 dépôts de prisonniers de guerre en Allemagne ; à partir de la page 32 (**Soltau** : pages 58-59 ; **infra**).

Fiches du fichier des civils de l'Entente :

<http://grandeguerre.icrc.org/fr/File/Details/2545027/6/1>

Voici la « *fiche* » d'un prisonnier civil :



http://www.vivreici.be/videos/detail_soignies-commemoration-des-martyrs-de-soltau?videoid=55383

Rapports sur les déportations des ouvriers belges et sur les traitements infligés aux prisonniers de guerre et aux prisonniers belges (Rapports et documents ; Commission d'enquête sur la violation des règles du Droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre) ; Bruxelles, Albert De Wit – Veuve Larcier ; 1923, deuxième volume, 627 pages (+ **87** pages d'index). On parle du camp de **Soltau** aux pages 381-384. (voir infra)

<http://www.heruitgeverij.be/319ind.htm>

Montvert J. ; ***En captivité La vie que nous y menons. Lettres et récits de soldats français, belges et anglais, prisonniers en Allemagne***; Paris, Payot ; 1915, 158 pages :

<http://www.histoireebook.com/index.php?post/Montvert-J-En-captivite-La-vie-que-nous-y-menons>

La réaction des villageois locaux (bas page 104,

infra) est révélatrice.

BAILLY Hippolyte ; ***Inventaire des archives de Victor Vanden Abbeelen relatives à la Première Guerre mondiale (1914-1934)*** ; Bruxelles, Archives générales du Royaume ; 2015, 37 p. (série *Inventaires Archives générales du Royaume* n°592, publ. n°5553 ; 3 € + frais d'envoi éventuels).

<http://www.arch.be/index.php?l=fr&m=ressources-en-ligne&r=premiere-guerre-mondiale&sr=publications-sur-la-premiere-guerre-mondiale>

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DOCUMENTS

PUBLIÉS A L'OCCASION DE LA

GUERRE DE 1914-1915

RAPPORTS

de MM. Dr C. DE MARVAL (3^{me} et 4^{me} voyages)

A. EUGSTER (2^{me} voyage)

sur leurs visites aux camps de prisonniers en France et en Allemagne

DEUXIÈME SÉRIE

ÉDITION FRANÇAISE

Mai 1915



INTER ARMA CARITAS

GENÈVE

LIBRAIRIE GEORG & C^{ie}
Maisons à Bâle et à Lyon

PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, rue de Seine

TABLE DES MATIÈRES

| | PAGES |
|---|-------|
| I. Rapport de M. le Dr C. de Marval sur son 3^{me} voyage, en Algérie et en Tunisie, en février 1915 ¹ | 5 |
| A. Rapport général | 5 |
| B. Rapports spéciaux | 12 |
| Tizi-Ouzou | 12 |
| Fort National | 13 |
| Oasis d'Ourlai | 14 |
| Biskra | 15 |
| Kairouan | 15 |
| II. Rapport de M. le Dr C. de Marval sur son 4^{me} voyage, en Vendée, en Charente et dans les Iles de l'Atlantique, en avril 1915 | 18 |
| A. Rapport général | 18 |
| B. Rapports spéciaux | 20 |
| Guérande (dépôt de civils) | 20 |
| Saint-Nazaire | 22 |
| Ile-d'Yeu (dépôt de civils) | 23 |
| Bretignoles | 26 |
| Ile-d'Aix | 27 |
| Oleron | 28 |
| Bayardville | 29 |
| Rochefort et caserne Tréville | 29 |
| La Pallice | 30 |
| Port de la Pallice | 31 |
| III. Rapport de M. A. Eugster sur son 2^{me} voyage en Allemagne, du 22 février au 11 mars 1915 ¹ | 32 |
| I. Hygiène | 36 |
| II. Logement | 37 |
| III. Vêtements | 37 |
| IV. Nourriture | 38 |
| V. Correspondance, paquets et envois d'argent | 41 |
| VI. Bibliothèque, musique, théâtre, cours | 44 |
| VII. Besoins religieux | 46 |
| VIII. Question de la solde | 46 |

¹ Voy. 1^{re} série des Documents et Rapports de MM. Naville et van Berchem, Dr de Marval (1er et 2^{me} voyages), A. Eugster (1er voyage). Genève, mars 1915, in 8°, 93 p. Librairies Georg à Genève et Fischbacher à Paris. Prix fr. 1.50.

| | PAGES |
|--|-------|
| IX. Punitions | 47 |
| X. Question des médecins | 50 |
| XI. Rapatriement des internés civils | 51 |
| XII. Bureau de renseignements pour les prisonniers de guerre, à Berlin | 51 |
| Camps visités au cours des 1 ^{er} et 2 ^{me} voyages, avec chiffres des prisonniers | 53 |
| Observation sur les différents camps : | 53 |
| Altdamm | 55 |
| Gustrow | 56 |
| Parchim | 57 |
| Soltau | 58 |
| Munster | 59 |
| Friedrichsfeld | 61 |
| Crefeld | 62 |
| Wahn | 62 |
| Mayence | 63 |
| Darmstadt | 64 |
| Friedberg | 65 |
| Giessen | 66 |
| Weizlar | 67 |
| Ohrdruf | 68 |
| Magdebourg (camps d'officiers) | 69 |
| Burg (camps d'officiers) | 70 |
| Quedlinbourg | 71 |
| Rastatt | 72 |
| Résumé des propositions et desiderata | 74 |
| Conclusion | 75 |
| Annexes : I. Instruction du Ministère de la Guerre de Berlin, sur les prison- niers de guerre, du 15 février 1915 | 76 |
| 1a. Lettre du Chimiste cantonal de St-Gall, du 20 mars 1915 | 79 |
| 11. Ordonnance du Ministère de la Guerre de Berlin, sur la correspon- dance des prisonniers, du 3 février 1915 | 80 |
| III. Ordonnance du Ministère de la Guerre de Berlin, sur la commu- nication de renseignements, du 16 février 1915 | 82 |
| IV. Lettre du Commandant du camp de Rastatt, du 25 février 1915. | 84 |

Deuxième voyage

| | SOLDATS | | | |
|---------------------|----------|--------|--------|---------|
| | Français | Russes | Belges | Anglais |
| Altdamm..... | 900 | 8,800 | | 430 |
| Quedlinburg..... | 4,285 | 5,521 | 100 | 65 |
| Friedrichsfeld..... | 15,316 | 2,963 | 599 | 262 |
| Münster I..... | 5,799 | 475 | 58 | 261 |
| » II..... | 7,299 | 23 | 179 | 373 |
| » III..... | 4,202 | — | 84 | 74 |
| Wahn..... | 3,753 | — | 669 | 432 |
| Güstrow..... | 3,737 | 2,684 | 604 | 1,530 |
| Soltau..... | 1,566 | 6,000 | 22,678 | 660 |
| Ohrdruf..... | 10,425 | 2,949 | 243 | 81 |
| Rastatt..... | 1,068 | — | — | — |
| Darmstadt..... | 6,144 | 20 | 71 | 1 |
| Wetzlar..... | 5,580 | 112 | 90 | 2 |
| Giessen..... | 5,320 | 15 | 856 | 66 |
| | <hr/> | <hr/> | <hr/> | <hr/> |
| | 75,394 | 29,562 | 26,231 | 4,237 |

Total : 135,424 soldats.

Deuxième voyage

| | OFFICIERS | | | | | | | |
|---------------|-------------|-------|-------------|-------------|--------|-------------|---------|-------------|
| | Français | | Russes | | Belges | | Anglais | |
| | Ordonnances | | Ordonnances | Ordonnances | | Ordonnances | | Ordonnances |
| Magdeburg... | 267 | (31) | 96 | (12) | 242 | (29) | 83 | (12) |
| Burg..... | 209 | (21) | 101 | (11) | 93 | (10) | 87 | (6) |
| Krefeld..... | 161 | (46) | 186 | (29) | 6 | (1) | 128 | (21) |
| Friedberg.... | 74 | (14) | 163 | (37) | 37 | (4) | 3 | (—) |
| Mayence..... | 258 | (51) | 130 | (23) | 4 | (—) | 20 | (—) |
| | <hr/> | <hr/> | <hr/> | <hr/> | <hr/> | <hr/> | <hr/> | <hr/> |
| | 969 | (163) | 676 | (112) | 382 | (44) | 321 | (39) |

Total des officiers et ordonnances 2,706.

Total du deuxième voyage 138,130.

| | | | | |
|------------------------------------|----------------|----------|----------------|----------|
| Total du premier voyage.. | 88,750 | dont | 68,833 | Français |
| » du deuxième voyage. | 138,130 | » | 76,369 | » |
| Total des deux voyages..... | 226,880 | 1 | 145,202 | » |

¹ Sans compter les lazarets.

place, en le visitant lui-même. Sur 10,000 prisonniers environ, il y a seulement 1,800 Français. De France *me* sont arrivées sur ce camp de nombreuses plaintes, alors que l'*ambassade d'Espagne* à Berlin n'en a reçu aucune. M. Petersen m'a décrit au contraire Parchim comme un camp exemplaire, tant pour l'*installation* que pour le *traitement*. Il m'a dit que les *baraquas* étaient construites en partie d'après le système de Harm, en partie d'après le système ordinaire.

On a usé ici du moyen disciplinaire *d'attacher les prisonniers à un poteau*, mais il n'y a jamais eu de châtiment corporel. J'ai en mains des rapports officiels et des lettres de prisonniers français, qui s'accordent tous à donner des renseignements très satisfaisants.

4. Soltau (Hanovre)

Le *plus grand* de tous les camps que j'ai visités, comprenant surtout des Belges.

Les *logements* sont bons. Les paillasses de copeaux sont régulièrement mises au soleil et battues. Le soldat qui n'a pas de manteau reçoit trois couvertures, les autres deux. Chacun a une cuvette et deux essuie-mains. Ce sont les sous-officiers des prisonniers qui, dans les baraquas, ont la direction.

On se loue en général du *traitement*. Il n'y a plus beaucoup de punitions. La *privation de correspondance* n'est jamais employée comme punition.

La *correspondance* se fait maintenant dans de meilleures conditions, à ce que m'a affirmé un homme de confiance français. Son chiffre, par semaine, est pour celle qui arrive et celle qui part, de 100,000 environ.

Nourriture. La question de nourriture joue, ici aussi, un très grand rôle, surtout en ce qui concerne le pain. Le commandant de camp mange ce pain avec sa famille et s'en

¹ Voir *Annexe I a*.

déclare satisfait. On dit que la nourriture est insuffisante. Les *cuisines* sont propres et bien installées.

Installations sanitaires. Douches, chambres à lessive, sècheirs électriques, chauffage central pour la totalité des 72 baraques ; en outre station pour la lumière et la force électrique ; tout ceci parfait à tous égards.

Occupations. Celui qui travaille comme artisan reçoit un salaire et une meilleure nourriture, ainsi que ceux qui sont employés à la poste. Des ouvriers, qui n'ont pas fait d'apprentissage, reçoivent aussi une rétribution modeste.

Grands emplacements pour les exercices physiques.

Institutions pour le bien des prisonniers. Grâce à des subsides venus de Belgique et de France, on a créé une vaste *caisse d'épargne* et une *caisse de bienfaisance*.

Grands dépôts d'habits. Chaque prisonnier a reçu gratis deux vêtements et deux paires de souliers.

Les prisonniers font l'élevage des lapins. On parle aussi d'introduire la culture des pommes de terre.

Des *cours d'école publique* ont été institués. Des prisonniers, qui ont reçu une instruction académique, font également des cours universitaires. Les uns et les autres sont très fréquentés.

Chœur et orchestre. Tous les dimanches ont lieu des représentations théâtrales.

Les *lazarets* sont comme partout, très bons. L'*état sanitaire* est excellent. Sur 30,000 prisonniers on ne trouve que 1,2 % de malades.

Chose digne de remarque : dans tout le camp on ne trouve aucun soldat allemand, ce sont les prisonniers eux-mêmes qui s'occupent de tout.

5 à 7. Munster (Westphalie)

Trois camps, dans des directions différentes, en dehors de ville. Principalement camps de Français. D'un côté se trouvent des baraques, de l'autre des casernes de troupes allemandes.

INTERNATIONALES KOMITEE VOM ROTEN KREUZE

DOKUMENTE

HERRAUSGEGEBEN WÄHREND DES

KRIEGES 1914-1915

BERICHTE

der Herren A. EUGSTER, Nationalrat (II. Reise)
Dr C. DE MARVAL, Oberstleutnant (III. und IV. Reise)

über Ihre Besuche in den Kriegsgefangenenlagern
in Deutschland und in Frankreich.

ZWEITE SERIE

Deutsche Ausgabe

Mai 1915



INTER ARMA CARITAS

VERLAG GEORG & C^o, BASEL UND GENÈVE

HMod
M814e

EN
CAPTIVITÉ!

La vie que nous y menons.

Lettres et récits de soldats
français, belges et anglais,
prisonniers en Allemagne,
recueillis par J. Montvert. (pseud)



138648
—
29/5/16

PARIS
LIBRAIRIE PAYOT & Cie
46, RUE ST-ANDRÉ DES ARTS, 46

1915

LETTRE D'UN SOLDAT BELGE

Dans une baraque vide, on a monté un théâtre. — Dans un groupe de vingt mille prisonniers, les artistes ne manquent pas ; il y a même des violons construits avec de vieilles caisses de bois... — La grande Allemagne laisse les prisonniers sans service médical... — Ce qui règne ici en maître, ce sont les poux...

Voici la copie authentique d'une lettre d'un prisonnier belge à ses parents, parvenue à Bruxelles par un des prisonniers civils relâchés récemment.

Chers parents,

Depuis que nous sommes ici, les occasions de faire parvenir la correspondance par d'autres voies que celles permises sont devenues très rares. Depuis que père est venu, je n'ai plus de nouvelles ni de vous ni de personne. Je suis persuadé que vous n'avez rien reçu de ce que je vous ai envoyé depuis que je suis ici et que vous ignorez où je suis. Nous sommes tous partis de Munster le 13 décembre et avons fait les vingt-cinq kilomètres de là ici à pied, ce qui a été relativement bien ; mais combien je regrette Munster ; c'était un paradis avec toutes ses misères ; ici, c'est la misère noire. Le camp est tout neuf ; les baraques sont en pleine bruyère ; l'eau coule des parois en bois ; le chauffage est à vapeur, mais ne fonctionne jamais et il y a ici de dures gelées. L'éclairage est électrique. La nourriture n'est pas digne de figurer au menu des porcs dont se nourrissent nos gardiens.

Il n'y a plus de café pour nous ; on torréfie les glands des chênes et on nous en fait notre breuvage du matin. A midi invariablement de la soupe se composant de fécule de pommes de terre et de la viande conservée dans des cuvelles depuis cinq ans ; je vous le garantis, elles portent la date brûlée dans le bois. Des pois et des haricots que l'on ajoute quelquefois à la soupe sont conservés depuis 1900. Ce qui prouve que l'on se préparait à la guerre depuis un beau temps. Au soir, on donne de l'eau tiède avec encore un peu de fécule. Comme pain, on nous donne deux cents grammes par jour. C'est un traitement digne d'une grande nation. Alors que les conventions internationales disent que les prisonniers doivent recevoir la nourriture du soldat du pays belligérant qui a les prisonniers en son pouvoir. Il est vrai qu'ici dans le pays on est serré de vivres.

La semaine dernière, à Soltau-Village, la population a attaqué les convois de pain pour nous ; les convoyeurs ont dû faire usage de leurs armes et quatre habitants sont restés sur le carreau. On voit des prisonniers tomber de faim comme des mouches et on ne paie plus les mandats ; depuis six mois rien n'est encore payé. Avec l'argent que j'ai, tout ce que je peux acheter c'est du pain et de la margarine et c'est tout. Du village, pas moyen de faire venir quelque chose, car il est à six kilomètres du camp.

Ce qu'il y a ici, c'est un peu de divertissement le dimanche. Dans une baraque vide on a monté un théâtre dont je joins le programme. Dans un groupe

COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES VIOLATIONS DES RÈGLES DU DROIT DES GENS,
DES LOIS ET DES COUTUMES DE LA GUERRE

RAPPORTS ET DOCUMENTS D'ENQUÊTE

DEUXIÈME VOLUME

RAPPORTS SUR LES DÉPORTATIONS
DES OUVRIERS BELGES ET SUR LES
TRAITEMENTS INFLIGÉS AUX PRI-
SONNIERS DE GUERRE ET AUX PRI-
SONNIERS CIVILS BELGES :: :: :: ::

BRUXELLES
ALBERT DE WIT, Libraire-Éditeur | VEUVE LARCIER, Editeur
Rue Royale, 53. | Rue des Minimes, 26.

LIÈGE
GEORGES THONE, IMPRIMEUR

1923

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|---|---|-------|
| A) RAPPORT SUR LES DÉPORTATIONS DES OUVRIERS BELGES. | | |
| | | Pages |
| Introduction | | 13 |
| CHAPITRE I. | Les mesures préliminaires | 27 |
| » II. | L'enlèvement des ouvriers dits chômeurs dans le territoire du gouvernement général. | |
| | a) la déportation vue à travers un dossier administratif allemand | 67 |
| | b) la déportation d'après les enquêtes faites en Belgique | 142 |
| » III. | L'enlèvement des ouvriers prétendus chômeurs dans les zones d'étapes et d'opérations militaires | 197 |
| » IV. | Les déportés en Allemagne | 265 |
| » V. | Les déportés en France et dans la zone de combat en Belgique | 291 |
| » VI. | Camp de Straimont (Neufchâteau-Belgique) | 303 |
| » VII. | Constatations faites sur l'état de santé des déportés à leur retour d'Allemagne et de France | 307 |
| Annexes Nos 1 à 7 au rapport sur les déportations des ouvriers belges. | | 319 |
| B) RAPPORT SUR LES VIOLATIONS DU DROIT DES GENS A L'ÉGARD DES PRISONNIERS DE GUERRE ET DES PRISONNIERS CIVILS BELGES. | | |
| Introduction | | 339 |
| CHAPITRE I. | Le camp de Senne | 357 |
| » II. | Le camp de Holzminden | 371 |
| » III. | Le camp de Soltau | 381 |
| » IV. | Le camp de Munsterlager | 385 |
| » V. | Le camp de Munster (Westphalie) | 393 |
| » VI. | Le camp de Göttingen | 401 |
| » VII. | Le camp de Cassel | 405 |
| » VIII. | Le kommando de Ehmen | 409 |
| » IX. | La prison de Sedan | 415 |
| » X. | La prison de la Chartreuse à Liège | 429 |
| » XI. | La prison de Siegburg | 433 |
| » XII. | La prison de Rheinbach | 439 |
| Annexes au rapport sur les violations du droit des gens à l'égard des prisonniers de guerre et des prisonniers civils belges | | 445 |
| RELEVÉ DES ANNEXES | | 621 |
| TABLE DES MATIÈRES | | 627 |

CHAPITRE III.

LE CAMP DE SOLTAU

Le commandement supérieur du camp a été exercé successivement par les généraux Rubesamen et Thienig et le colonel Bleibtreu ; le commandement direct du camp, par les capitaines Bökelmann, Staude et Siegburg ; le prédécesseur du capitaine Bökelmann jusque vers la mi-septembre 1914 fut un officier des hussards de la mort.

M. F. Kraentzel, sous-chef de bureau au ministère des Sciences et des Arts, soldat au 10^e de ligne, nous a fourni sur le camp de Soltau un rapport approfondi qui sert de base aux développements qui suivent ⁽¹⁾. Il fait en débutant une observation intéressante : si les prisonniers furent surtout maltraités pendant les premiers temps, on doit l'attribuer à la peur qu'ils inspiraient à leurs gardiens, lesquels croyaient se préserver en les terrorisant. « Un des sous-officiers les plus terribles de l'époque, dit-il, fut le feldwebel Pfitsch ; coups de poing, de pied, de matraque furent un système chez lui ; — trois mois après c'était peut-être le plus modéré de nos geôliers. »

En ce qui concerne les chefs, le capitaine Bökelmann, fut, de manière générale, bienveillant. Il laissa aux prisonniers beaucoup de liberté, leur permettant d'organiser eux-mêmes la plupart des services et de fonder même des œuvres de récréation intellectuelle. Il eut fréquemment des gestes heureux : aider d'un secours un prisonnier indigent ; se charger personnellement de la correspondance d'un prisonnier privé de nouvelles ; intervenir efficacement auprès du général. Il lui arrivait souvent aussi d'émettre des appréciations bienveillantes. Nous nous faisons un devoir d'impartialité d'indiquer dans nos rapports les témoignages favorables

⁽¹⁾ Annexe N° 37.

qui figurent dans les dépositions que nous avons reçues, afin de donner, selon nos moyens, de la vie dans les camps, une image en tout point conforme à la vérité.

M. Kraentzel, dont nous venons de reproduire le jugement sur le capitaine Bökermann, reproche, par contre, à celui-ci, sa négligence dans la surveillance de l'alimentation.

Les traits sous lesquels M. Kraentzel nous dépeint le second des officiers du camp, le capitaine Staude, sont chose tout à fait unique dans nos dépositions. Cet officier, qui avait d'ailleurs combattu et avait été blessé plusieurs fois, dit un jour à ses sous-officiers : « Songez que ces gens-là (les prisonniers) ont fait leur devoir, tandis que vous n'avez pas encore fait le vôtre ». Quand, à un moment donné, on vit arriver au camp les déportés, il permit à leurs camarades de captivité, les prisonniers militaires, de s'occuper d'eux et il tint aux sous-officiers allemands ce propos : « Ce sont des civils ; ils n'ont pas votre esprit de discipline ; soyez patients avec eux. » Le capitaine Staude, conclut M. Kraentzel, fut un parfait gentleman.

M. Kraentzel a moins connu son successeur, le capitaine Siegburg et il se borne à déclarer que celui-ci avait une réputation détestable.

La cuisine du camp avait été à l'origine concédée à un nommé Rheinold. Les soldats allemands eux-mêmes l'accusaient de voler son gouvernement. A partir du 15 août 1915, le service fut repris par l'intendance allemande. « Ce fut alors, dit M. Kraentzel, quelque chose de terrible. » Quantité et qualité diminuèrent rapidement. Sans les biscuits envoyés par le gouvernement belge, il y aurait eu des morts nombreuses par inanition.

Si la nourriture était plus qu'insuffisante, on doit en dire autant des soins médicaux.

M. Vital Coche, ingénieur, nous relate ce qui suit ⁽¹⁾ : « Au début de décembre 1918, les prisonniers de guerre belge rentrant au camp de Soltau ont été logés à la baraque 30 qui avait servi quelques jours auparavant aux vénériens allemands. Des bassins vides et d'autres renfermant des solutions de permanganate se trouvaient encore dans la baraque. Des sacs à paille, dont plusieurs étaient encore souillés ont servi de lits à nos camarades. Vu le danger, j'ai prévenu immédiatement M. L. Vitry, président du comité de secours belge, afin qu'une communication fût faite

(1) Annexe N° 38.

dans les baraques à ce sujet. Mais déjà les prisonniers avaient changé de baraques, emportant dans les autres baraques du camp les sacs à paille qui avaient servi aux soldats allemands atteints de maladies vénériennes. Le commandant du camp et les médecins allemands ne pouvaient ignorer cette situation. »

Nous possédons sur le même sujet, les soins médicaux, un autre témoignage. M. Henri Horlait nous a confié la dernière lettre que son fils lui a écrite à l'ambulance de Soltau, tracée au crayon, d'une main défaillante, sur deux feuilles de papier d'emballage. La voici :

« C'est votre fils qui vous écrit pour vous annoncer sa fin prochaine. Après avoir échappé à la bataille et avoir subi 6 mois de captivité, une affection des bronches m'a conduit à l'hôpital, où l'on m'a soigné pendant 8 jours ; puis on nous a conduits dans une autre salle et on ne nous a pas donné de médicaments. On nous a dit que nous allions retourner chez nous, pour nous (?) faire soigner car les médicaments étaient très chers (?) et les appareils leur manquaient. Il est évident que c'était nous condamner à mort, si dans un délai très restreint ils ne nous renvoyaient pas en Belgique. Nous avons toujours attendu et il n'est pas venu (?) En même temps nous nous voyons dépérir ; quelques-uns sont déjà partis, et je pense que mon tour approche... »

L'avant veille de sa mort, le 21 février 1915, M. Théodore Horlait écrivait à ses parents : « Je n'ai rien reçu de tout ce que vous me dites m'avoir envoyé. Pour la dame de Bruxelles cela ne m'étonne pas si elle est allée à Munster et je suis parti pour Soltau. Pour les paquets il faut toujours 1 1/2 mois (?) au moins pour les avoir. L'argent du mois de novembre, mystère. Quant à l'argent envoyé par les banques, le pays a besoin d'argent et il fait difficile de toucher. »

Les appréciations favorables que nous avons rapportées au sujet de deux officiers n'empêchent pas, qu'en ce qui concerne les travaux excessifs imposés aux prisonniers et les mauvais traitements dont ils étaient l'objet, nous recueillons les plaintes habituelles : les hommes fournissaient un travail épuisant dans les marais ; pour la construction de routes, ils étaient attelés à de grands chariots ; quand ils ne sortaient pas assez vite des baraques, ils en étaient chassés à coups de crosse et de sabre (déposition de M. Wybo) ⁽¹⁾ ; les malades incapables de se lever étaient frappés

(1) Annexe N° 39.

à coups de matraque; le lieutenant de service pour les civils distribuait des coups de sabre et infligeait des peines barbares comme celle du poteau (déposition de M. Tonnemans ⁽¹⁾). Un témoignage impressionnant sur le régime de Soltau nous est fourni par le registre des inhumations. On y lit par exemple :

16-9/14 Beukelaars, d'Éppeghem, Brabant, 76 ans.

17-9-14 Masenon, de Mettet, 68 ans.

18-9-14 Kaes, 57 ans, sourd-muet.

10-10-14 Lanidard, de Lebbecke, 70 ans, tué d'un coup de baïonnette pendant son transport.

10-10-14 Tourlouse Henri, 46 ans, tué d'un coup de fusil par un factionnaire.

Le 7 avril 1915, le sous-officier Fildhut surveillait avec deux ou trois soldats allemands une corvée de prisonniers belges, chargés de transporter des uniformes belges. Au cours de ce travail, l'un des prisonniers appelé Depaepe dérobe un vêtement. Fildhut l'aperçoit, crie en allemand : « Arrêtez », et comme l'autre fuyait, donne l'ordre à un soldat allemand de tirer. Le soldat belge tombe, tué, presque à bout portant. Le général commandant le camp fit le lendemain exprimer ses regrets et annoncer qu'il avait donné l'ordre de ne plus tirer à l'intérieur du camp, mais les prisonniers croient que Fildhut n'a eu qu'une punition très légère. Il était connu pour sa brutalité, il frappait dans le tas des prisonniers avec un jonc flexible (dépositions de MM. Kraentzel, Vitry, Driesen, Vrancken) ⁽²⁾. D'autre part, un prisonnier civil de Lebbecke, père de huit enfants, a été tué d'un coup de feu sans motif connu (déposition de M. Wybo) ⁽³⁾. Un troisième meurtre du même genre a été commis sur M. Rehan, artilleur, originaire d'Ougrée, qui avait franchi une clôture (dépositions de MM. Vitry et Tonnemans) ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Annexe N° 40.

⁽²⁾ Annexes N°s 37, 41, 42 et 43.

⁽³⁾ Annexe N° 39.

⁽⁴⁾ Annexes N°s 41 et 40.